

**Vous êtes un candidat non ressortissant de l'Union Européenne, résidant dans l'un des pays listés ci-dessous, et vous souhaitez poursuivre des études en France ?**

Connectez-vous sur :

<https://pastel.diplomatie.gouv.fr/etudesenfrance/dyn/public/authentification/login.html>

Ce portail a été mis en place pour simplifier vos démarches de pré-inscription auprès de plus de 250 universités et écoles en France, et pour vous aider à préparer votre demande de visa.

Liste des pays : Algérie, Argentine, Bénin, Brésil, Burkina Faso, Cameroun, Chili, Chine, Colombie, Comores, Congo, Corée du Sud, Côte d'Ivoire, Egypte, Etats-Unis, Gabon, Guinée, Inde, Indonésie, Iran, Japon, Liban, Madagascar, Mauritanie, Mali, Maroc, Maurice, Mexique, Pérou, Russie, Sénégal, Syrie, Taïwan, Tunisie, Turquie, Vietnam.

### **Comment utiliser le portail ?**

1. Avant de créer votre compte, renseignez-vous sur les formations proposées en France à travers le [catalogue de Campus France](#) ou le [site de l'ONISEP](#). Les formations dispensées en anglais sont également répertoriées sur le [catalogue « Taught in English » de Campus France](#).

2. Pour créer votre compte, il vous sera demandé de renseigner votre identité (votre numéro de pièce d'identité sera nécessaire) et vos coordonnées.

3. Une fois votre compte créé, vous pourrez revenir à tout moment sur votre espace personnel pour décrire votre parcours d'études et votre expérience professionnelle et téléverser des documents justificatifs. Attention à bien respecter les dates de candidatures qui vous seront indiquées sur chaque fiche « formation ».

4. La plateforme Etudes en France vous permet de postuler auprès des 250 universités et grandes écoles françaises connectées au portail, liste ici). Pour cela, utilisez le menu « je suis candidat ». Soyez attentif aux prérequis indiqués sur les fiches descriptives des formations. Vérifiez aussi que la formation correspond bien à vos attentes.

5. Si vous n'avez pas encore choisi les formations qui vous intéressent, la plateforme vous permettra de demander un rendez-vous individuel d'orientation, si ce service est proposé dans votre pays de résidence.

6. Si vous êtes déjà en possession d'une attestation d'inscription, obtenu auprès d'un établissement non connecté, ou si vous partez pour un échange universitaire entre votre établissement actuel et son partenaire français : utilisez le menu « je suis accepté ».

7. Votre espace Campus France vérifiera la validité de vos documents, vous aidera à vous inscrire à un test de français (si nécessaire), et vous convoquera à un entretien individuel.

8. Des frais de gestion de dossier seront demandés avant l'entretien. Certains candidats seront exemptés de frais de dossier. Renseignez-vous sur le site internet de l'espace Campus France de votre pays de résidence.

9. Les établissements français prendront connaissance de votre dossier sur le portail Etudes en France. Certains d'entre eux vous demanderont peut-être d'effectuer une démarche parallèle (concours, inscription à un entretien sur place, inscription sur une plateforme propre à l'établissement). Soyez attentifs aux messages qu'ils vous enverront.

10. Les réponses des établissements à vos demandes seront disponibles dans votre espace personnel. Si vous êtes admis, vous pourrez télécharger votre attestation d'admission « Etudes en France » qui vous sera demandée pour votre demande de visa.

11. La demande de visa s'effectue auprès du centre de dépôt de demande de visa (consulats ou prestataires) compétent. L'espace Campus France vous donnera les précisions utiles.

### **Que préparer avant ma première connexion ?**

- Une copie scannée de votre pièce d'identité,
- Une photographie récente (portrait – dimensions 50Ko),
- Vos derniers relevés de notes et/ou diplômes,
- Vos certifications de langue française si vous en avez. Vous pourrez commencer un dossier même si vous n'avez pas encore passé de test ou de diplôme.

### **Conseils aux candidats utilisant la plateforme pour demander une inscription**

Préparez dès à présent les traductions de vos justificatifs s'ils ne sont pas en français.

Rappelez-vous que ces pièces sont nécessaires pour l'examen de votre dossier par les établissements français auprès desquels vous postulerez.

Scanner chacune de ces pièces (format maximum pour chaque document 300 Ko, en pdf ou jpeg).

Commencez à préparer vos lettres de motivation. Les commissions pédagogiques qui examineront votre dossier voudront connaître les raisons pour lesquelles vous avez choisi leur formation.

Soyez prêt à expliquer votre choix et votre projet de carrière.